

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 16

Rubrik: Billet du jour!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du jour!

La semaine dernière je me trouvais à Fribourg quand arriva la nouvelle de la nomination du colonel Roger de Diesbach au grade de divisionnaire avec affectation à la 2ème division de l'armée.

Ce fut une grande joie dans toute la ville, car les Diesbach sont Fribourgeois et les troupes de ce beau canton vont passer entièrement sous les ordres de cet officier supérieur.

Le Conseil d'état offrit un dîner en son honneur et la musique de Landwehr vint donner un très beau concert durant ce repas, sous les fenêtres de l'Hôtel Suisse. Dans la rue, une foule compacte stationnait et comme dans cette ville heureuse les tramways ne circulent plus après huit heures du soir nous n'étions pas dérangés à chaque instant par le passage des lourds véhicules et nous pouvions nous croire transportés dans le temps à de nombreuses années en arrière.... Les vieilles maisons de Fribourg dressaient vers le ciel étoilé de ce beau soir de printemps leurs pignons archaïques, l'antique et majestueuse tour de la cathédrale de St. Nicolas fermait l'horizon du côté de Berne, l'illusion était complète, surtout quand la fanfare joua la marche de l'ancien régiment de Diesbach; plus de fifres et plus de tambours, et on se serait cru transportés au bon vieux temps du service étranger. Il n'y a qu'en Suisse où la nomination d'un grand chef militaire appelle une telle réaction de la part du peuple. L'armée nous paraît alors une véritable émanation des citoyens. Pour saluer respectueusement celui qui prend la tête des troupes, on se dérange, on s'en va en causant des affaires du pays se mêler à la foule des braves gens.

Les journaux ont parlé, à propos de cette fête, d'acclamations enthousiastes et de ferveur patriotique ! Ce n'est pas exact; c'était beaucoup plus grave et plus profond ! Nous étions venus là, non pas pour manifester d'une manière conventionnelle, mais pour montrer notre attachement au pays et à ses institutions. Dans les spectateurs, peu de cris, peu de tapage; de la dignité seulement, et c'était déjà beaucoup !

On regrettait de ne pas voir la silhouette martiale et sympathique du colonel Grosselin, l'ancien chef de la 1ère division; on se montrait par contre le colonel Guisan et le nouveau divisionnaire . . . on se sentait très près les uns des autres et, une fois de plus, on se prenait à dire que la Suisse seule est capable de nous donner un spectacle tel que celui qui nous était donné de voir ce soir! Collaboration des divers éléments politiques et ethniques du pays, confiance mutuelle entre les enfants d'une même terre; intérêt du citoyen le plus humble pour la chose publique!

Sans être orgueilleux, on peut cependant se montrer fiers d'appartenir à une nation qui comprend si bien ses droits et ses devoirs. . . .

Au moment où les empires et les royaumes croulent autour de nous, au moment où l'expérience russe plonge une partie de l'humanité dans la misère et le deuil, au moment où les combinaisons les plus périlleuses se nouent sur l'échiquier européen et mondial, il est réconfortant de voir notre peuple suisse se rassembler tout simplement autour de ses chefs et leur faire confiance.

On a évidemment chez nous une certaine tendance à multiplier les banquets et les discours, mais cette «démocratie directe» a du bon; elle permet aux hommes de se mieux connaître et de s'estimer davantage.

C'est pourquoi, en entendant, il y a quelques jours, le concert de Fribourg, nous avons été heureux de voir le peuple suisse acclamer non seulement telle ou telle personnalité mais l'armée tout entière !

Une telle maturité politique est rare à trouver chez les nations modernes. D.

Tournoi Militaire d'Escrime 1931. La Caquerelle. 7 Juin 1931.

Sous la présidence d'honneur du Colonel-Divisionnaire Guisan un Comité d'officiers, de sous-officiers et de soldats s'est constitué pour organiser un Tournoi Militaire d'Escrime à la Caquerelle le 7 juin 1931.

Ce tournoi est ouvert à tous les officiers, sous-officiers et soldats de notre armée. Cet évènement important, tout à la fois patriotique, militaire et sportif aura lieu aux Rangiers. Il débutera par une cérémonie présidée par le Colonel-Divisionnaire Guisan, au pied du monument national des Rangiers.

Le Tournoi se déroulera en plein air sur le sol même où des milliers de soldats suisses ont monté la garde de 1914 à 1918. Un programme détaillé paraîtra prochainement. Pour exécuter notre projet une aide financière est nécessaire. Tous les dons sont reçus avec reconnaissance au compte-chèque Bâle V 10315.

Pour le Comité du Tournoi Militaire d'Escrime 1931:

**1er Lieutenant A. Sulger,
147, St. Albanring - Bâle.**

Schulen und Kurse - Ecoles et cours

Infanterie.

1. Division vom 27. Mai bis 1. August, Lausanne.
5. Division vom 13. Mai bis 18. Juli, Bellinzona.
vom 13. Mai bis 18. Juli, Zürich.
Mitrailleure in Zug.

6. Division vom 20. Mai bis 25. Juli, Chur, Mitrailleure Luziensteig.
vom 27. Mai bis 1. August, St. Gallen, Mitrailleure Herisau.

- Radfahrer vom 1. Mai bis 16. Juli, Thun.
Büchsenmacher 1., 2. und 6. Division Inf.-Ausbildung vom 27. Mai bis 6. Juli, Lausanne und St. Gallen.
Fachausbildung vom 6. Juli bis 1. August, Bern W.-F.

- Genietruppe.** Geb.-Sapp.-Rekruten und italienischspr. Mineurrekruten vom 13. Mai bis 18. Juli, Airolo.
für sämtl. Geb.-Telegr.-Pionier vom 20. Mai bis 25. Juli, Andermatt.

- Säumerrekruten an denselben Orten.
Sanitätsstruppen vom 11. Mai bis 11. Juli, Basel.
vom 11. Mai bis 11. Juli, Savatan.

- Verpflegungstruppe** Rekr.-Schule für Bäcker vom 18. Mai bis 18. Juli, Aarau.

- Motorwagentruppe** vom 1. Mai bis 16. Juli, Thun.

- Offiziersschule.**
für Kavallerie vom 19. Mai bis 8. August, Bern.
Unteroffiziersschulen.

- Infanterie:** 2. Division W.-K. vom 8. bis 20. Mai, U.O.S. vom 20. Mai bis 10. Juni, Liestal.

4. Division: W.-K. vom 8. bis 20. Mai, U.O.S. vom 20. Mai bis 10. Juni, Luzern.
Radfahrer W.-K. vom 29. Mai bis 10. Juni, U.O.S. vom 10. Juni bis 1. Juli, Winterthur.

- Verpflegungstruppe für Metzger-, Magazin- und Trainsoldaten vom 27. Mai bis 29. Juni, Thun.

Wiederholungskurse.

1. Division: I.-R. 2 vom 11. bis 23. Mai.
Rdf.-Kp. 1 und 21 vom 11. bis 23. Mai.
Dragoner-Abt. 1 vom 11. bis 23. Mai.
San.-Abt. 1 vom 11. bis 23. Mai.

2. Division: I.-Br. 4 vom 11. bis 23. Mai.
Mitr.-Kp. IV/21 vom 11. bis 23. Mai (Schießschule Wallenstadt).
Kp. II/17 vom 11. bis 23. Mai (Schießschule Wallenstadt).

- F.-Art.-R. 3 vom 8. bis 23. Mai.
San.-Kpn. I, II, II/2 vom 11. bis 23. Mai.

3. Division: Geb.-I.-R. 17 vom 4. bis 16. Mai.
Frd. Mitr.-Abt. 3 vom 25. Mai bis 6. Juni.
Art.-Abt. 9 vom 1. bis 16. Mai.

- Art.-Abt. 10 vom 15. bis 30. Mai.
Bitr. 32 vom 7. bis 22. Mai (Schiesskurs Bière).